Certes, ma femme n'empêche pas une main de caresser - Il a dit : Éloigne-la ! - Il a rétorqué : Je crains que mon âme ne la suive ! - Alors, il a répondu : Jouis d'elle donc !"

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Un homme est venu au Prophète (sur lui la paix et le salut) et a dit : "Certes, ma femme n'empêche pas une main de caresser - Il a dit : Éloigne-la ! - Il a rétorqué : Je crains que mon âme ne la suive ! - Alors, il a répondu : Jouis d'elle donc !" »

[Authentique] [Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud]

Le hadith indique que ce Compagnon est venu consulter le Prophète (sur lui la paix et le salut) à propos de son épouse et l'a informé du fait qu'elle ne repoussait pas « une main qui caresse ». Il y a eu beaucoup de divergences quant à la signification de cette expression. Et celle qui est plus probable c'est que cette femme n'esquivait pas les hommes et qu'elle ne se refusait pas à celui qui étendait sa main [vers elle] afin de se délecter de la caresser ; ou qu'elle ne se méfiait pas des hommes, que ce soit un propos ou une chose cachée, de sorte qu'ils caressaient son corps ; ou ils lui serraient la main, ou l'étreignaient, sans qu'elle ne se préserve de cela. En tout cas, cela ne signifie pas qu'elle ne s'empêchait pas de forniquer. Sinon, le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne lui aurait pas validé le fait de rester marié à une fornicatrice. En fait, c'est comme s'il lui avait, dans un premier temps, indiqué de se séparer d'elle en guise de conseil et par compassion envers lui afin qu'il puisse se prémunir d'une relation avec une personne étant dans une telle situation. Mais l'homme l'informa de son ardent amour pour elle et de sa crainte que son âme ne la désire ardemment s'il venait à être séparé d'elle. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) considéra que son intérêt dans cette situation était de la garder, par crainte d'un plus grand préjudice qui découlerait de sa séparation avec elle. Ainsi, il repoussa le plus grand préjudice par le moindre des deux et celui dont on pouvait espérer une amélioration à posteriori. Et Allah, Exalté soit-Il, est plus savant.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/58158